



CPTS • BIARRITZ
OSAGARRI

Arbonne Arcangues Bassussarry Bidart sutar

PROCÉDURE D'ANTICIPATION DES DÉPARTS À LA RETRAITE

Accompagner la continuité
des soins sur le territoire
de la **CPTS Biarritz Osagarri**



ANTICIPER

pour sécuriser
les parcours de soins



COORDONNER

pour mobiliser
les ressources du territoire



ACCOMPAGNER

pour une transition sereine
et personnalisée



Biarritz

Anglet
sutar

Bassussarry

Bidart

Arbonne

Arcangues

1 OBJET DE LA PROCÉDURE

Cette procédure a pour objectif d'accompagner les médecins traitants du territoire dans l'anticipation et l'organisation de leur départ à la retraite, afin d'assurer l'**accès aux soins** et la sécurité de la prise en charge de leurs patients.



NOTRE ENGAGEMENT

La CPTS Biarritz Osagarri accompagne les médecins dans chaque étape de la transition afin de faciliter l'organisation du départ, limiter les ruptures dans le parcours de soins et mobiliser les ressources territoriales adaptées.

PRINCIPES



ANTICIPATION ET PLANIFICATION

Préparer en amont son départ pour garantir une transition fluide et sereine.



CONTINUITÉ DES SOINS

Assurer la continuité et la qualité de la prise en charge des patients.



RESPECT DU LIBRE CHOIX DU PATIENT

Permettre à chaque patient de choisir librement son futur médecin traitant.



COORDINATION TERRITORIALE

Travailler ensemble pour une organisation cohérente et efficace sur le territoire.



CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Garantir la protection et la confidentialité des données échangées.



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Proposer un accompagnement adapté à chaque situation et à chaque professionnel.



2 CHAMP D'APPLICATION

Cette procédure s'adresse aux médecins généralistes exerçant sur le territoire de la CPTS Biarritz Osagarri et envisageant un **départ à la retraite**.

3 ACTEURS IMPLIQUÉS



Médecin traitant

- Informe le CPTS de son projet
- Participe à l'évaluation de sa patientèle
- Définit les modalités de transition



La CPTS Biarritz Osagarri

- Coordonne l'accompagnement
- Mobilise les ressources territoriales
- Facilite les relais de prise en charge



Médecins accueillants

- Participent à la continuité des soins
- Accueillent les patients selon leurs possibilités/capacités



Partenaires institutionnels

- Ordre des médecins
- Assurance Maladie
- Professionnelle du territoire (CCAS, DAC ...)



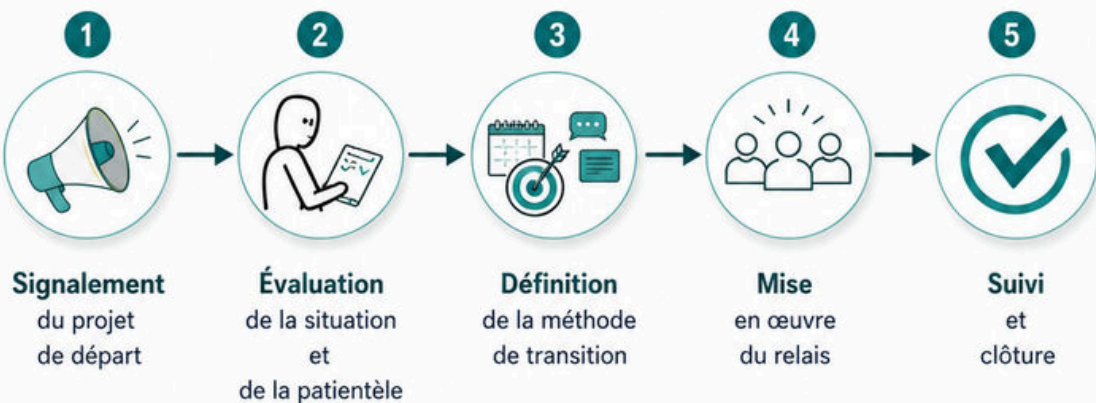
NOTRE PRIORITÉ

Une coordination efficace entre tous les acteurs pour garantir une transition sereine et sécurisée, eu bénéfice des patients et des professionnels.



4 DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

VUE D'ENSEMBLE



DÉLAI RECOMMANDÉ

La CPTS recommande d'initier la démarche idéalement entre **12 et 24 mois** avant la date prévisionnelle de départ.

5

ETAPES DÉTAILLÉES

1

SIGNALEMENT DU PROJET DE DÉPART



Le médecin informe la CPTS de son intention de départ à la retraite.



Calendrier prévisionnelle de départ.



Vos informations sont traitées de manières confidentielles.



LIVRABLE : Accusé de réception + prise de rendez-vous.

2

ÉVALUATION DE LA SITUATION ET DE LA PATIENTÈLE



Rendez-vous avec la CPTS pour :

- Analyser votre patientèle (volume, profil, situation complexe)
- Identifier les patients nécessitant une vigilance particulière.



Patients prioritaires :

- Patients de plus de 70 ans
- Patients en ALD
- Bénéficiaires de la CSS



LIVRABLE : Synthèse de situations

5

ETAPES DÉTAILLÉES

3

DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE TRANSITION

Deux situations possibles :



REPRENEUR DÉJÀ IDENTIFIÉ

La CPTS vous fournit un kit de com à afficher dans votre cabinet pour communiquer au mieux et rassurer.



AUCUN REPRENEUR IDENTIFIÉ

Nous vous accompagnons dans la recherche de solution en vous mettant en contact avec des médecins.



LIVRABLE :

Plan d'action personnalisé validé ensemble

5

ETAPES DÉTAILLÉES

4. MISE EN OEUVRE DU PROJET



Le médecin informe ses patients en fonction du plan mis en place.



La CPTS fournit plusieurs médecins qui peuvent reprendre en fonction des profils.



Suivi des situations prioritaires



Mise en relation avec les acteurs qui peuvent aider.

5. SUIVI POST-DÉPART ET CLÔTURE



Point avec la CPTS après votre départ pour vérifier que tous les patients ont bien retrouvé un médecin traitant.



Gestion des ajustements.



Clôture de votre dossier d'accompagnement.

5

ETAPES DÉTAILLÉES

4

MISE EN OEUVRE DU PROJET



Le médecin informe ses patients en fonction du plan mis en place.



La CPTS fournit plusieurs médecins qui peuvent reprendre en fonction des profils.



Suivi des situations prioritaires.



Mise en relation avec les acteurs qui peuvent aider.

5

SUIVI POST-DÉPART ET CLÔTURE



Point avec la CPTS après votre départ pour vérifier que tous les patients ont bien retrouvé un médecin traitant.



Gestion des ajustements.



Clôture de votre dossier d'accompagnement.